



Ontario
College of
Teachers

Ordre des enseignantes
et des enseignants
de l'Ontario

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Spécialiste en études supérieures en Études classiques

Annexe E

Règlement sur les qualifications requises pour enseigner

Juin 2019

This document is available in English under the title *Additional Qualification Course Guideline: Honour Specialist Classical Studies*, June 2019.



Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Cadre conceptuel.....	2
3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant	4
4. Contexte législatif.....	6
5. Fondements de l'exercice professionnel.....	7
6. Cadre de questionnement pédagogique.....	8
A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante .	9
B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique	10
C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources	13
D. Fondements théoriques.....	13
E. Conception, planification et mise en œuvre du programme.....	13
F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques	16
G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage	17
H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage	18
I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie	19
7. Conception et pratiques pédagogiques.....	21
8. Mesure et évaluation des participants.....	23

Ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle Spécialiste en études supérieures en Études classiques

1. Introduction

Les cours menant à une qualification additionnelle appuient les pédagogues dans la création de milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs et accueillants. Ils présentent le contexte pour explorer les connaissances et pratiques professionnelles qui permettent de tenir compte des forces, intérêts et besoins de chaque apprenant.

La création de milieux d'apprentissage inclusifs exige l'engagement de tous les partenaires : le personnel enseignant, les apprenants, les familles, les tutrices et tuteurs, les personnes chargées de la garde des enfants et la communauté. Cette vision de l'inclusion, ainsi que les efforts déployés pour la maintenir, exigent un travail soutenu et un partage des responsabilités. Cela veut dire qu'il faut réfléchir de façon collective et critique aux répercussions des politiques, pratiques et processus sur les milieux d'apprentissage inclusifs.

Les réflexions critiques suivantes (schéma n° 1) peuvent orienter les pédagogues dans la création et le maintien d'une vision de l'éducation inclusive :



Schéma n° 1 : Réflexions critiques

2. Cadre conceptuel

La ligne directrice du cours menant à la qualification additionnelle *Spécialiste en études supérieures en Études classiques* de l'annexe E fournit un cadre conceptuel visant à aider tant les fournisseurs que les instructeurs à élaborer le cours et à en faciliter la prestation. Sa structure est conçue de façon à définir de manière fluide, holistique et intégrée les concepts clés de ce cours.

La ligne directrice du présent cours est fondée sur le cadre conceptuel suivant (schéma n° 2) :

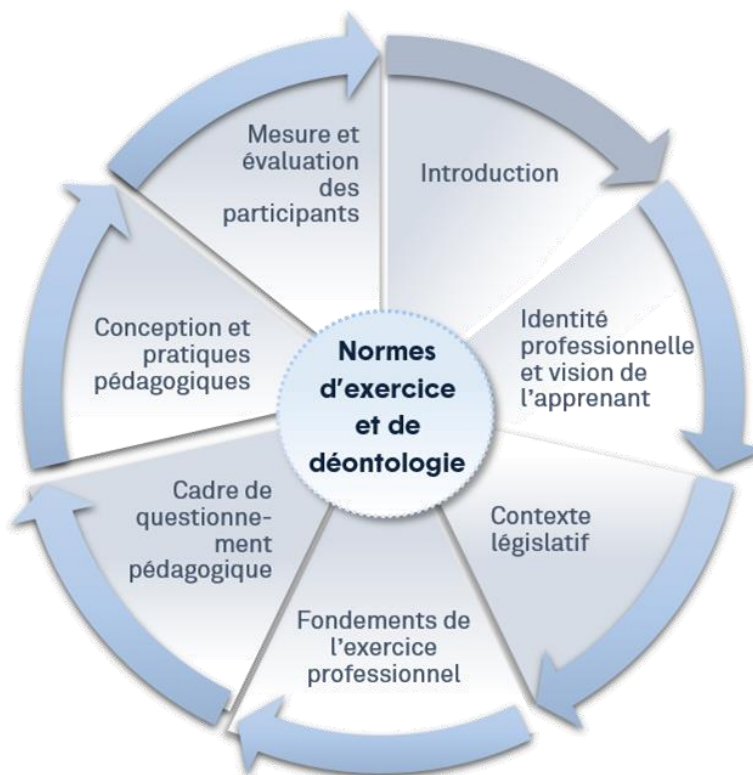


Schéma n° 2 : Cadre conceptuel

Le cours menant à la qualification additionnelle *Spécialiste en études supérieures en Études classiques* adopte une approche critique et pédagogique pour explorer, de façon holistique et intégrée, les fondements théoriques, les théories de l'apprentissage, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes, la conception et les pratiques pédagogiques, la mesure et l'évaluation, le milieu d'apprentissage, la recherche et les aspects éthiques dont il faut tenir compte au chapitre de l'enseignement et de l'apprentissage à tous les cycles. Les participants renforcent ainsi leur efficacité professionnelle en approfondissant leurs connaissances en améliorant leur jugement professionnel et en acquérant de nouvelles connaissances pour perfectionner leur pratique.

Mise en œuvre d'un cours menant à une qualification additionnelle

Les concepteurs, fournisseurs et instructeurs de cours utilisent le cadre conceptuel de la ligne directrice pour mettre en valeur les principaux concepts en fonction des divers contextes professionnels, des connaissances, des habiletés et de la compréhension des participantes et participants.

Adopter le modèle d'un milieu d'apprentissage positif qui reflète l'empathie, la diversité et l'équité, du point de vue des ressources et de la déontologie, est essentiel à la mise en œuvre holistique du présent cours, lequel soutient l'amélioration des connaissances professionnelles, de la pratique éthique et du leadership, et contribue au perfectionnement professionnel continu.

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario reconnaît que, au sein des systèmes scolaires financés par la province ainsi que dans les écoles privées, indépendantes ou des Premières Nations, les pédagogues doivent explorer des idées et des questions qui s'appliquent à leur contexte ou à celui dans lequel ils peuvent être amenés à travailler.

Contexte provincial

Les communautés francophones et anglophones doivent également mettre en œuvre la ligne directrice en tenant compte de leurs propres contextes et besoins. Chaque communauté linguistique doit explorer le contenu de la présente ligne directrice selon des perspectives et des domaines d'intérêts distincts. Cette souplesse permettra aux deux communautés linguistiques de mettre en œuvre le cours en fonction d'une variété de contextes.

Les pédagogues de l'Ontario travaillent dans des contextes éducatifs variés et diversifiés. Ils peuvent se retrouver dans différents établissements d'enseignement, tels qu'une école rurale de langue française, une école catholique, une école publique en milieu urbain, une école des Premières Nations, une école provinciale ou une école indépendante ou privée. Les pédagogues réfléchissent au contexte unique de chaque communauté pour améliorer l'apprentissage et le bien-être.

Dans le présent document, les termes «participantes et participants» font référence aux pédagogues qui suivent le cours et les termes «apprenantes et apprenants» font référence aux jeunes qui fréquentent les écoles.

3. Identité professionnelle et vision de l'apprenant

L'identité professionnelle de l'institutrice ou instructeur du cours et des participantes et participants qui est véhiculée dans la présente ligne directrice reflète la vision du pédagogue issue des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante et du *Cadre de formation de la profession enseignante*, de même que des consultations relatives aux qualifications additionnelles.

L'identité professionnelle du pédagogue présente les membres de la profession enseignante comme étant des penseurs et praticiens novateurs,

des pédagogues critiques qui promeuvent la justice sociale et écologique. Les cours menant à une qualification additionnelle appuient cette identité collective (Schéma n° 3 : Vision du pédagogue).

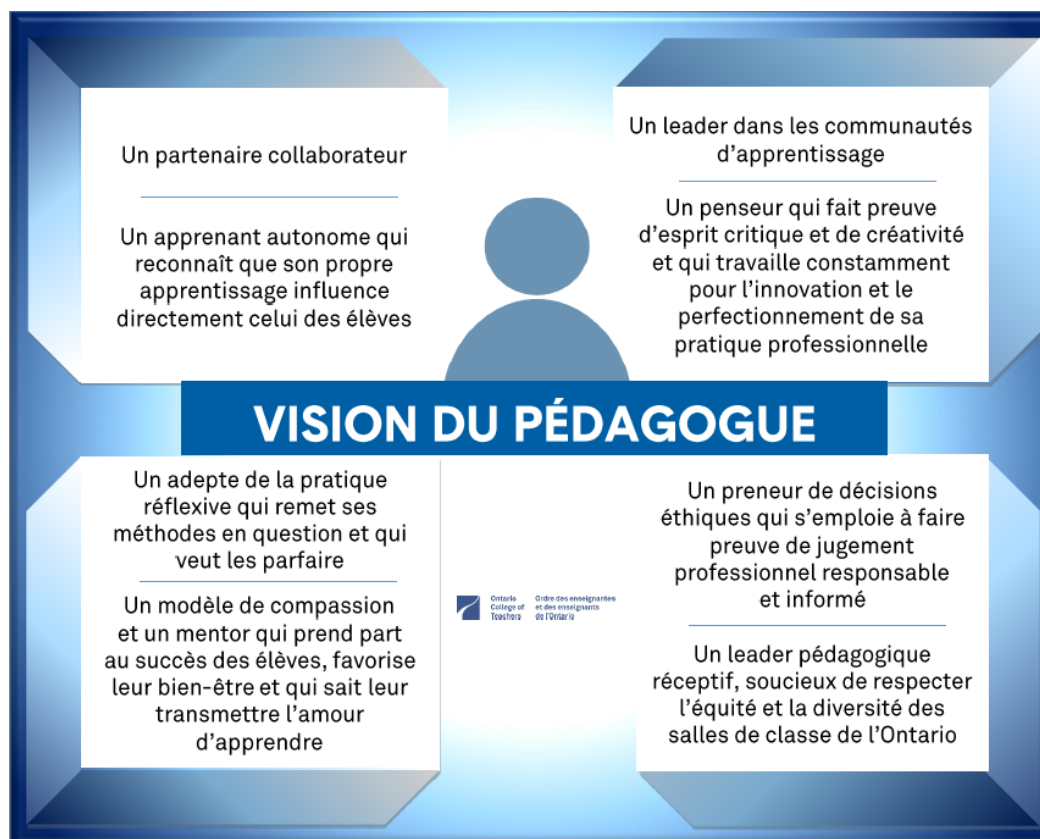


Schéma n° 3 : Vision du pédagogue ¹

L'apprenant, dans la présente qualification additionnelle (schéma n° 4), applique des principes démocratiques et est autonome, indépendant, averti, créatif, collaborateur, éthique, réfléchi, conciliant, inclusif, courageux et auto-efficace; un penseur critique qui sait résoudre les problèmes et dont la voix, le point de vue ainsi que le sens de l'efficacité et de la responsabilisation sont essentiels à la mise au point des méthodes d'enseignement et d'apprentissage.

¹ Note : Extrait de *Fondements de l'exercice professionnel*, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Toronto, 2016; p. 16. Droit d'auteur 2016. Texte publié avec la permission de l'auteur.

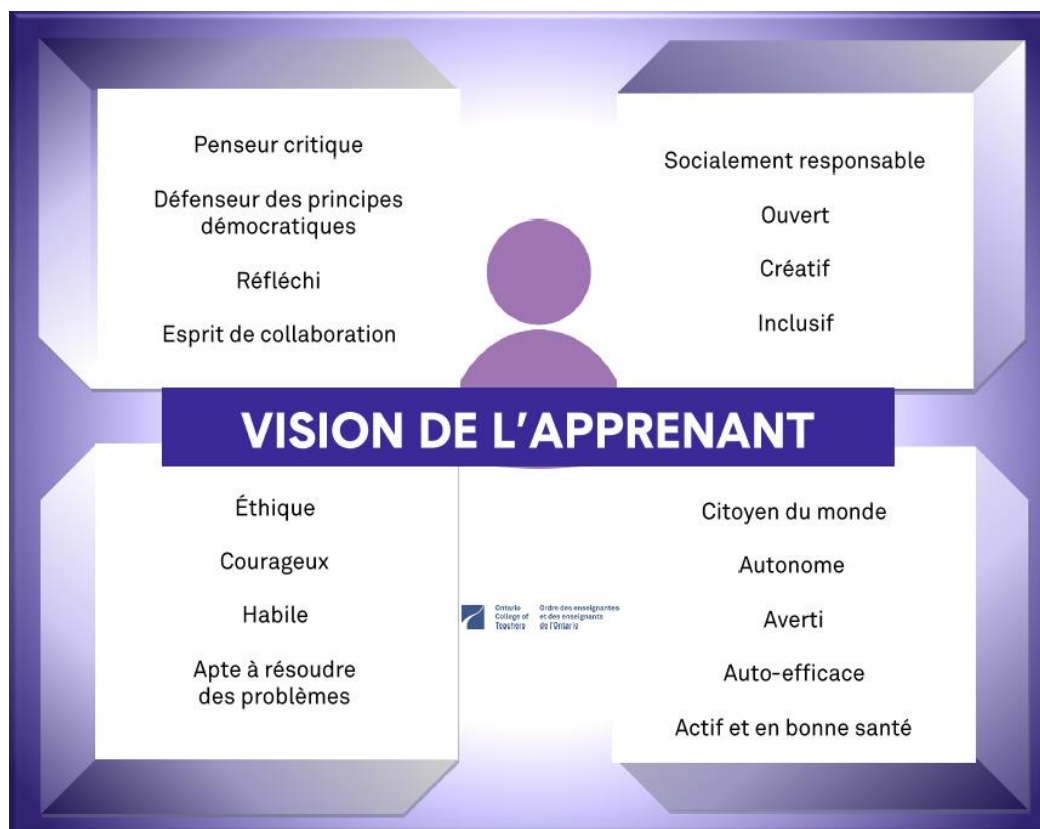


Schéma n° 4 : Vision de l'apprenant

4. Contexte législatif

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante dans la province. Sa responsabilité relativement aux cours menant à une qualification additionnelle comprend les éléments suivants :

- établir et faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession;
- prévoir la formation continue de ses membres;
- agréer les cours menant à une qualification additionnelle, plus précisément :

Le contenu du programme et le rendement attendu des personnes qui y sont inscrites correspondent aux habiletés et aux connaissances énoncées dans les Normes d'exercice de la profession enseignante et les Normes de déontologie de la

profession enseignante de l'Ordre ainsi que dans les lignes directrices formulées par l'Ordre.

Règlement 347/02 sur l'agrément des programmes de formation en enseignement, partie IV, paragraphe 24

Le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner précise les qualifications additionnelles que les pédagogues peuvent détenir. En outre, ce règlement comprend les cours menant à une qualification additionnelle, au cours de perfectionnement des directrices et directeurs d'école, à la qualification de directrice ou de directeur d'école, aux qualifications pour enseigner aux cycles primaire et moyen et à la qualification d'agente ou d'agent de supervision. Un cours menant à une qualification additionnelle doit comporter au moins 125 heures, tel qu'approuvé par le registraire de l'Ordre. Les cours agréés menant à une qualification additionnelle reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante*.

Les participantes et participants qui répondent aux exigences du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner peuvent suivre le présent cours.

La qualification additionnelle *Spécialiste en études supérieures en Études classiques*, telle qu'énoncée dans l'annexe E du Règlement sur les qualifications requises pour enseigner, est inscrite sur le certificat de qualification et d'inscription des membres de l'Ordre ayant réussi le cours.

5. Fondements de l'exercice professionnel

Les *Fondements de l'exercice professionnel* communiquent une vision provinciale de ce que signifie «être pédagogue» en Ontario, laquelle constitue l'essence même du professionnalisme chez les pédagogues. Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante (voir l'annexe 1) encadrent l'élaboration et la mise en œuvre du présent cours. Comme principes de pratique professionnelle, les neuf normes mettent l'accent sur le perfectionnement professionnel continu. De plus, elles appuient le *Cadre de formation de la profession enseignante* qui exprime clairement les principes de l'apprentissage des pédagogues et présente une gamme d'options favorisant le perfectionnement professionnel.

L'amélioration continue du jugement professionnel acquis au fil des expériences, du questionnement et de la réflexion critique, est essentielle

pour incarner les normes ainsi que le *Cadre de formation de la profession enseignante* dans le présent cours et la pratique professionnelle.

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante servent de cadres de travail directeurs qui sous-tendent les connaissances, compétences et expériences professionnelles dont ont besoin les pédagogues pour enseigner de façon efficace dans un milieu qui favorise le respect, l'empathie, la confiance et l'intégrité.

Ressources pour la formation des enseignants

L'Ordre a développé des ressources qui appuient l'intégration efficace des normes aux cours menant à une qualification additionnelle. Elles présentent une variété de processus éducatifs basés sur le questionnement et la recherche qui visent l'intégration des normes à la pratique professionnelle (voir annexe 2). Vous pouvez les consulter sur le site web de l'Ordre à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

Ces ressources appuient le développement des connaissances professionnelles, du jugement et de l'efficacité par la praxie réflexive critique. On y présente des expériences vécues par des pédagogues de l'Ontario dans le but d'appuyer la formation des enseignants qui suivent des cours menant à une qualification additionnelle.

6. Cadre de questionnement pédagogique

Le cadre de questionnement pédagogique (schéma n° 5) de la présente ligne directrice étaye l'élaboration d'un cours holistique, intégré et expérientiel qui repose sur le questionnement. Il appuie les connaissances et le jugement professionnels ainsi que les pédagogies et pratiques critiques des participantes et participants.



Schéma n° 5 : Cadre de questionnement pédagogique pour le cours
Spécialiste en études supérieures en Études classiques

A. Normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante

Les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante représentent une vision collective de l'exercice professionnel. L'engagement envers les apprenants et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les apprenants, les parents, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les partenaires en éducation, les collègues et autres professionnels, ainsi que le public en général. Ils prennent aussi à cœur leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

L'intégration holistique des normes dans toutes les composantes du cours permet d'incarner la vision collective de la profession enseignante afin d'orienter la connaissance professionnelle, l'apprentissage et la pratique de

l'enseignement. Les principes et concepts suivants appuient cette intégration holistique dans le présent cours :

- comprendre et incarner les concepts d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité;
- faire preuve d'engagement envers les apprenants et leur apprentissage;
- intégrer la connaissance professionnelle à sa pratique;
- enrichir et perfectionner sa pratique professionnelle;
- appuyer le leadership dans les communautés d'apprentissage;
- participer au perfectionnement professionnel continu.

Les participants continueront à examiner de façon critique les pratiques professionnelles, les pédagogies et les cultures d'éthique sous l'angle des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante par le dialogue professionnel et la réflexion collaborative.

B. Concepts directeurs pour le questionnement pédagogique

Les concepts théoriques suivants sont fournis dans le but de faciliter la conception et la mise en œuvre holistique du cours *Spécialiste en études supérieures en Études classiques* par le questionnement pédagogique et professionnel.

Le présent cours favorise la réflexion critique et le dialogue, et s'inspire des concepts suivants qui seront explorés de façon critique au moyen de processus équitables, holistiques et interreliés :

- explorer de façon critique des possibilités interdisciplinaires afin d'appuyer les études classiques
- faire progresser une culture de questionnement critique qui examine de façon collective les suppositions, les convictions et la compréhension liées à l'enseignement et à l'apprentissage dans le cadre du présent cours
- défendre une culture où l'identité et les pratiques professionnelles des enseignants en tant que co-interrogeurs, pédagogues-spécialistes et enseignants-chercheurs travaillant aux côtés d'élèves-chercheurs sont respectées dans la co-crédation de milieux d'apprentissage démocratiques et axés sur le savoir
- favoriser une communauté de pratiques critique qui examine de façon collective et intègre le curriculum de l'Ontario ainsi que les politiques, cadres de travail, stratégies et lignes directrices

- développer une école ou un système culturel où les cultures, l'histoire, les perspectives et les façons d'acquérir le savoir des Premières Nations, des Métis et des Inuits sont incluses de façon pertinente et respectueuse dans les processus d'enseignement et d'apprentissage en tant que moyens valables de comprendre le monde
- promouvoir une culture de leadership partagé qui examine de façon réfléchie la pédagogie critique en tant que fondement théorique lié aux différents systèmes de connaissance et moyens de faire partie de la collectivité
- faciliter de façon collaborative la création et la mobilisation du savoir relativement à la conception, à l'évaluation et à la mise en œuvre de pratiques ou de programmes à l'échelle de l'école et du conseil scolaire
- encourager une culture qui soutient de façon collective l'examen critique des processus pédagogiques, y compris les pratiques de mesure et d'évaluation, qui lient le curriculum aux intérêts, aux forces, au questionnement, aux besoins, à la résilience, au bien-être et à la santé mentale des élèves
- favoriser une culture de pratiques de leadership critiques et réflexives dévouée à la création et au maintien de milieux d'apprentissage holistiques qui façonnent l'identité des élèves et favorisent leur développement intellectuel, social, affectif, physique, linguistique, culturel, spirituel et moral
- favoriser une culture de pratiques critique pour examiner de façon réfléchie le leadership en collaboration avec les élèves, le personnel de l'école, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tuteurs et tuteuses et la collectivité afin d'appuyer l'apprentissage, l'identité, la résilience et le bien-être de la communauté scolaire
- faciliter une culture de pratiques pédagogiques critique pour examiner de façon réfléchie diverses ressources, y compris des ressources technologiques et de communication, afin d'améliorer les connaissances professionnelles à l'appui de l'apprentissage, de l'indépendance, du bien-être et de la responsabilisation des élèves
- promouvoir une culture de leadership partagé pour enrichir la pratique professionnelle par un questionnement, un dialogue, une réflexion, l'innovation et une pédagogie critique continus axés sur la collaboration
- développer une culture d'éthique qui favorise de façon ouverte la réflexion critique et le dialogue dans le but d'améliorer le leadership, la sensibilité et l'efficacité éthiques collectifs

- promouvoir une culture de dialogue qui se penche de façon critique sur les enjeux liés aux pratiques, politiques et pédagogies respectueuses de l'environnement
- encourager une culture de leadership éthique qui examine de façon critique les pratiques qui favorisent une gestion de l'environnement responsable et active, une conscience écologique, la justice sociale et une citoyenneté démocratique dans des contextes à l'échelle locale, nationale et mondiale
- examiner de façon critique le concept de citoyenneté au sein de la civilisation de l'Antiquité gréco-romaine et la manière dont ces points de vue sont liés aux perspectives de la citoyenneté, de la démocratie, de la responsabilité sociale et de l'inclusion de la diversité
- favoriser une culture de leadership partagé pour examiner de façon critique la conception, la création et la mise en place de communautés de questionnement qui encouragent le perfectionnement professionnel transformationnel et l'efficacité professionnelle collective
- favoriser une culture de pratiques réflexives qui examine de façon critique la conception de pratiques novatrices et le leadership partagé dans l'intégration de technologies de l'information et de la communication afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage
- développer une culture de questionnement critique pour examiner de façon réfléchie l'intégration de stratégies novatrices afin de créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, sains, équitables, holistiques et inclusifs qui respectent la diversité, favorisent l'apprentissage de l'élève et encouragent l'expression, la pensée critique et la justice sociale
- favoriser une culture de questionnement critique et de dialogue pour examiner de façon réfléchie la recherche qualitative et quantitative qui influe sur les pratiques professionnelles, les politiques et la pédagogie à l'appui de l'apprentissage, de l'autonomisation et de la responsabilisation des élèves
- développer une culture de questionnement et de dialogue qui examine de façon critique les pratiques pédagogiques, les politiques et les expériences liées au curriculum qui appuient le bien-être, la résilience, l'efficacité et la santé mentale des apprenants

- promouvoir une culture de collaboration interprofessionnelle pour explorer de façon critique l'élaboration et la mise en œuvre collaborative des plans d'enseignement individualisé (P.E.I.) et des plans de transition pour les élèves qui incluent le point de vue de toutes les parties concernées
- favoriser une communauté de leadership partagé pour examiner de façon critique comment l'école ou le système prône l'ouverture à l'innovation, au changement, à des approches pédagogiques culturellement inclusives et à la démocratisation du savoir
- développer une culture de questionnement et de dialogue liés aux manifestations individuelles et systémiques du pouvoir et des privilèges ainsi qu'à leurs implications pour l'enseignement et l'apprentissage.

C. Contexte ontarien : Curriculum, politiques, lois, cadres de travail, stratégies et ressources

Le présent cours est conforme au curriculum actuel de l'Ontario, à la législation pertinente, aux politiques gouvernementales, aux cadres de travail, aux stratégies et aux ressources. Ces documents servent de base à la conception, à l'élaboration et à la mise en œuvre du cours. Pour les consulter, il suffit de visiter le site web edu.gov.on.ca.

Les participants sont également encouragés à explorer de façon critique les politiques, pratiques et ressources disponibles à l'échelle provinciale ainsi que dans les écoles et les conseils scolaires, et sur lesquelles s'appuient l'enseignement et l'apprentissage du cours *Spécialiste en études supérieures en Études classiques*.

D. Fondements théoriques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- développer une culture qui critique de façon collective les divers cadres de travail théoriques liés au présent cours, les principes fondamentaux de ces cadres et leurs applications pratiques à l'appui de l'apprentissage des élèves
- favoriser une culture de questionnement critique liée aux théories sur le développement et le façonnement de l'identité afin d'améliorer sa pratique et d'appuyer le bien-être, l'efficacité et la responsabilisation des élèves

- faire progresser une communauté de pratiques réflexive qui explore la pertinence de la pédagogie critique et des théories socioconstructivistes en tant que fondements théoriques de la présente qualification additionnelle
- promouvoir une culture de dialogue et de questionnement critiques qui examine les dernières recherches théoriques, les ouvrages et l'avancement des connaissances liées à la présente qualification additionnelle
- faciliter la création et la mobilisation du savoir relativement à l'importance des normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante comme fondement théorique au professionnalisme dans le présent cours
- encourager une culture de questionnement critique qui examine la relation entre la théorie et la pratique, et vice-versa
- faire progresser une culture de la pédagogie critique liée à la conception du curriculum en s'appuyant sur les questions, les passions et les intérêts des élèves
- développer une culture de questionnement critique liée au curriculum de l'Ontario, aux ressources et politiques gouvernementales, aux cadres de travail et aux stratégies se rapportant au présent cours
- explorer les ressources offertes à l'échelle provinciale et nationale par les associations professionnelles, notamment l'Ontario Classical Association et la Société canadienne des études classiques
- faciliter une culture de dialogue et de leadership qui respecte les théories d'apprentissage ainsi que les forces, les styles et les besoins d'apprentissage particuliers des élèves
- favoriser une culture d'éthique qui encourage la réflexion critique sur les dimensions afférentes pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage sécuritaires, inclusifs, conciliants et engageants
- créer une communauté de pratiques critique pour élaborer de façon collaborative des programmes d'enseignement holistiques et inclusifs qui permettent aux apprenants de perfectionner leurs habiletés et d'atteindre leurs objectifs d'apprentissage
- explorer de façon critique la collaboration entre les enseignants de latin, de grec ancien et d'études classiques, de même qu'entre eux et leurs collègues, pour favoriser le réseautage, stimuler l'échange réciproque et enrichir les connaissances

- promouvoir une culture de questionnement critique qui examine l'importance de la législation pertinente, y compris le Code des droits de la personne de l'Ontario, la Charte canadienne des droits et libertés, la *Loi sur la sécurité dans les écoles*, la *Loi pour des écoles tolérantes*, la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée* et la *Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, ainsi que les responsabilités associées à la pratique professionnelle
- développer une culture de questionnement critique et de dialogue qui explore de façon collective les obligations légales et responsabilités éthiques des enseignants conformément à la législation et aux pratiques provinciales en vigueur
- développer une culture novatrice qui explore les pratiques visant à intégrer l'expression artistique afin d'améliorer l'enseignement et l'apprentissage.

E. Conception, planification et mise en œuvre du programme

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- cultiver la création et la mobilisation de connaissances liées à l'intégration conceptuelle de cadres de travail pour la planification du programme qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- explorer de façon critique les dilemmes et enjeux éthiques de la civilisation de l'Antiquité gréco-romaine en vue d'aider les élèves, les collègues et la communauté à mettre à profit cette compréhension pour envisager des solutions aux préoccupations modernes semblables
- faciliter de façon collaborative le questionnement critique dans la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes réceptifs à la nature diversifiée et changeante de la société et à l'influence de ce phénomène sur l'apprentissage des élèves et leur bien-être
- développer une culture de questionnement et de leadership novateur lié aux stratégies et aux cadres de travail dans la conception, la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme lié au cours *Spécialiste en études supérieures en Études classiques*
- créer une culture de questionnement pour explorer et élargir la compréhension des fondements philosophiques qui renforcent l'efficacité professionnelle des enseignants dans leur soutien à l'intégration dans le curriculum et à travers les disciplines

- promouvoir une culture de pratique pédagogique critique qui explore diverses approches de l'intégration du curriculum à l'aide de différents modèles de planification, du développement du contenu et des ressources, des pratiques pédagogiques et de la mise en œuvre de mesures et de pratiques d'évaluation équitables
- développer une culture de questionnement critique et de dialogue portant sur l'intégration des concepts liés à la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du programme
- promouvoir une culture d'innovation qui favorise le développement de ressources pédagogiques (p. ex., imprimées, visuelles et numériques) novatrices fondées sur la recherche et culturellement inclusives qui appuient l'apprentissage et la participation des élèves
- promouvoir une culture de questionnement et d'innovation critique favorisant des programmes ainsi que des occasions d'apprentissage novateur qui appuient différents objectifs et types de cheminement scolaire
- favoriser le leadership partagé dans l'exploration critique, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes qui répondent aux expériences, à l'identité, aux récits, au développement, aux forces, aux questions, aux intérêts et aux besoins des élèves
- favoriser une culture d'innovation axée sur des approches pédagogiques critiques et culturellement inclusives qui appuient la conception, la planification et l'élaboration du programme
- faciliter la création et la mobilisation du savoir liées aux stratégies collaboratives qui appuient la résilience, le bien-être, l'autorégulation et la santé mentale des apprenants
- favoriser une culture de leadership partagé et de questionnement critique lié à l'exploration et à la mise en œuvre de processus d'enseignement qui respectent les styles d'apprentissage, les forces, les voix et les expériences des élèves
- promouvoir une culture d'innovation qui questionne de façon critique les divers ouvrages pédagogiques et méthodes d'évaluation afin de faire progresser la planification du programme, d'appuyer l'apprentissage des élèves et de favoriser leur participation.

F. Milieux d'apprentissage et stratégies pédagogiques

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- faciliter la création et la mobilisation de connaissances liées aux milieux d'apprentissage inclusifs et dynamiques qui reflètent les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante
- exercer un leadership partagé pour créer et maintenir des milieux d'apprentissage positifs, éthiques, équitables, conciliants, inclusifs, engageants et sécuritaires
- promouvoir une culture réceptive qui fait participer activement tous les membres de la collectivité, favorise le dialogue et la collégialité et développe un sentiment d'appartenance
- favoriser une culture de leadership portant sur la création et le maintien d'une communauté d'apprenants indépendants et engagés, fondée sur la collaboration
- développer une culture de questionnement critique qui favorise des milieux d'apprentissage engageants et invitants, basés sur la confiance, qui encouragent l'expression, le leadership, le questionnement critique et l'autorégulation de l'élève
- encourager une culture de questionnement critique et d'innovation liée aux stratégies pédagogiques qui appuient l'apprentissage, la résilience et le bien-être des élèves
- favoriser une culture responsable qui examine de façon critique les pratiques sécuritaires, éthiques, légales et respectueuses de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à l'appui des pratiques pédagogiques
- développer une culture axée sur des milieux d'apprentissage inclusifs et novateurs qui incorporent diverses stratégies pédagogiques (p. ex., conception universelle, apprentissage expérientiel, enseignement différencié, questionnement et démarche par étapes) dans le but de tenir compte des forces de tous les apprenants et de satisfaire leurs besoins et intérêts
- favoriser une culture de leadership éthique dévouée à la justice sociale afin d'encourager les élèves à devenir des citoyens actifs, démocrates et tournés vers le monde face aux enjeux de durabilité économique, sociale et environnementale
- explorer de façon critique l'importance d'une citoyenneté mondialement, éthiquement et socialement juste, à travers le temps et les continents, en faisant appel à une compréhension de ce concept dans le contexte de la civilisation de l'Antiquité gréco-romaine

- promouvoir une culture de dialogue et de questionnement critique afin de soutenir l'identité professionnelle collective et le leadership des pédagogues reflétés dans les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, le *Cadre de formation de la profession enseignante* et les *Fondements de l'exercice professionnel*
- développer une culture favorisant le consensus, la démocratie participative et l'autonomisation des élèves dans les écoles et la communauté
- faciliter le leadership pédagogique en participant à des activités, à des excursions et à des expériences d'apprentissage liées à l'enseignement du latin, du grec ancien et des études classiques (p. ex., l'Ontario Student Classics Conference)
- explorer de façon critique l'importance et l'incidence de l'autoréflexion documentée et de la rétroaction des pairs pour permettre aux élèves et aux pédagogues de diriger leur apprentissage du latin, du grec ancien et de la civilisation classique en recensant les forces et les faiblesses de même qu'en élaborant des objectifs et des stratégies pour aller de l'avant
- favoriser une compréhension, conjointement avec les collègues, de la documentation, des ressources, des idées et des sources d'inspiration liées à l'enseignement du latin, du grec ancien et des études classiques.

G. Réflexion, documentation et interprétation de l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- favoriser une culture axée sur des méthodes de mesure et d'évaluation justes, équitables, transparentes, valables et fiables qui respectent la dignité, le bien être émotif, l'identité et le développement de tous les élèves
- promouvoir une culture de questionnement qui examine de façon critique les processus de rétroaction qui autonomisent les élèves et les encouragent à réfléchir à leur apprentissage de façon favorable et à se fixer des objectifs
- faciliter une communauté de pratique afin de faire participer les élèves à l'analyse et à l'interprétation critiques du processus d'apprentissage
- favoriser une culture de questionnement critique axée sur les processus équitables et inclusifs pour réfléchir à l'apprentissage, le documenter et l'interpréter

- favoriser une culture de questionnement qui examine de façon critique les pratiques de mesure, d'évaluation et de rapport conformes aux processus et principes énoncés dans les politiques, les cadres de travail et le curriculum de l'Ontario
- faciliter une communauté de pratiques éthique qui intègre de façon critique des pratiques d'évaluation aux trois fins suivantes : fournir de la rétroaction aux élèves et adapter son enseignement (évaluation *au service de l'apprentissage*); renforcer la capacité des élèves à devenir des apprenants autonomes (évaluation *en tant qu'apprentissage*); et porter un jugement éclairé sur la qualité de l'apprentissage des élèves (évaluation *de l'apprentissage*).

H. Responsabilité partagée pour favoriser l'apprentissage

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- favoriser une culture d'éthique qui intègre une variété de stratégies de participation et de communication efficaces afin de collaborer de façon continue avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, le personnel de l'école et du conseil scolaire, ainsi que les organismes communautaires
- explorer de façon critique une culture de collaboration au-delà de l'école et au sein de la communauté au sens large afin d'établir des liens entre, d'une part, l'apprentissage du latin, du grec ancien et de la civilisation classique par les élèves et, d'autre part, le monde moderne
- promouvoir une culture de leadership partagé qui favorise des partenariats novateurs, continus, ouverts et transparents avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants et les tutrices et tuteurs qui respectent et valorisent la prise de décision partagée, la confidentialité, la défense des droits et le leadership
- encourager une culture de justice sociale où l'expression et les gestes des élèves font partie intégrante du processus d'apprentissage, de la prise de décision partagée et du leadership
- favoriser une culture d'éthique qui renforce la collaboration professionnelle à l'appui de l'apprentissage, de la résilience, du bien-être et du leadership des élèves
- favoriser une culture de leadership éthique qui aborde de façon collective et ouverte les préjugés, la discrimination et les obstacles systémiques afin d'appuyer l'apprentissage, la résilience, le bien-être et l'inclusion des élèves

- favoriser une culture de professionnalisme afin de transformer de façon collective les structures et systèmes qui permettent l'expression libre et l'analyse critique de perspectives
- favoriser une culture d'éthique et un dialogue axé sur les responsabilités partagées et les partenariats afin de promouvoir la justice sociale et écologique, comme l'énoncent les *Fondements de l'exercice professionnel*
- favoriser une culture de collaboration des équipes interdisciplinaires afin d'appuyer l'élève dans son apprentissage, sa résilience, la défense de ses droits et son adaptation aux transitions.

I. Recherche, apprentissage professionnel et avancement de la pédagogie

L'exploration des concepts directeurs suivants se fera au moyen de processus de questionnement équitables, holistiques et interreliés :

- favoriser une culture réflexive qui examine de façon critique les pratiques passées, actuelles et en évolution dans le cours *Spécialiste en études supérieures en Études classiques*
- promouvoir une culture de leadership partagé pour explorer de façon critique et collaborative sa pratique professionnelle par le questionnement continu de la théorie, de la pédagogie et de l'andragogie
- favoriser un dialogue et un questionnement critiques sur le perfectionnement professionnel transformationnel par la recherche, l'avancement des connaissances et le leadership
- développer une culture de pédagogie critique qui utilise de façon critique la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie pour affiner et faire évoluer la pratique de l'enseignement
- examiner de façon critique l'importance des origines classiques de la pédagogie avec les collègues (p. ex., la méthode socratique)
- faciliter une culture d'engagement collaboratif où la recherche et l'avancement de la pédagogie et de l'andragogie critique sont employés pour faire progresser les communautés de pratique
- favoriser de façon collaborative une culture de création et de mobilisation du savoir afin d'améliorer la pratique professionnelle et le leadership

- favoriser une culture qui explore de façon critique les responsabilités éthiques en matière de recherche et d'avancement des connaissances qui respectent et incarnent les normes de déontologie de la profession enseignante.

7. Conception et pratiques pédagogiques

La conception et les pratiques pédagogiques (schéma n° 6) du présent cours reflètent les théories d'apprentissage chez les adultes, les processus andragogiques efficaces et les méthodes d'apprentissage expérientielles qui favorisent la réflexion, le dialogue et le questionnement critiques.

Les participantes et participants collaborent avec les instructrices et instructeurs du cours dans le but d'élaborer les recherches et les expériences d'apprentissage, les processus d'intégration holistique, ainsi que les méthodes de mesure et d'évaluation utilisées dans le cours.

Pour la mise en œuvre de ce cours, les instructeurs **facilitent** les processus andragogiques pertinents et pratiques qui permettent aux participants de vivre des expériences d'apprentissage basées sur le questionnement, en rapport à la conception, à la planification, à l'enseignement, à la pédagogie, à la mise en œuvre, ainsi qu'à la mesure et à l'évaluation du programme. Parmi les processus andragogiques, notons : l'apprentissage expérientiel, les jeux de rôle, les simulations, la rédaction d'un journal de bord, l'autogestion de projets, l'enseignement individualisé, l'interaction en petits groupes, le dialogue, la recherche-action, le questionnement, la documentation pédagogique, l'apprentissage collaboratif, la narration, les méthodes de cas et la praxie réflexive critique.

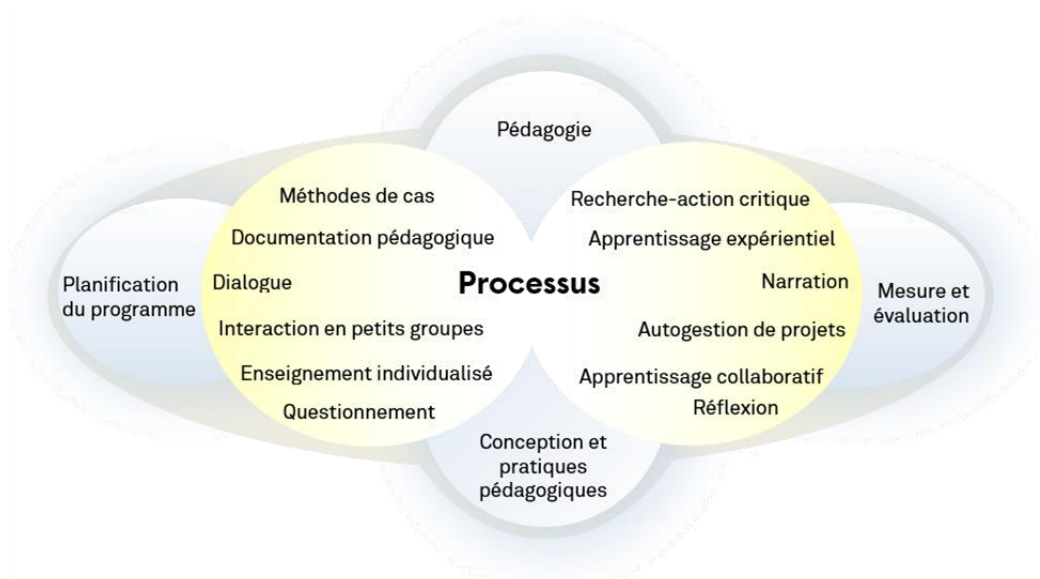


Schéma n° 6 : Processus pédagogiques

Les instructeurs du cours **incarnent** les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante, respectent les principes de l'éducation des adultes et l'expérience des participants, reconnaissent leurs acquis, adoptent des pratiques culturellement inclusives et répondent aux questions, intérêts et besoins particuliers. Il importe également que les participants aient l'occasion de créer des réseaux de soutien, de recevoir la rétroaction de leurs pairs et de l'instructeur, et de communiquer à leurs collègues le résultat de leur apprentissage. Il faut aussi leur donner l'occasion de faire des lectures professionnelles, de réfléchir, de discuter et de s'exprimer.

L'enseignement des instructeurs **reflète** la conception universelle, la différenciation pédagogique, les pratiques d'évaluation et le questionnement critique qui peuvent être reproduits ou adaptés dans diverses situations en classe.

Apprentissage expérientiel

Les participants auront l'occasion de prendre part à des activités d'apprentissage expérientiel qui se rapportent aux principaux concepts et aspects du cours *Spécialiste en études supérieures en Études classiques* déterminés en collaboration avec l'instructeur. L'objectif de ces activités est de faciliter la mise en œuvre et l'intégration de la théorie à la pratique dans un contexte réel d'enseignement et d'apprentissage. De plus, les participants analyseront et réfléchiront de façon critique à leur participation

durant des occasions d'apprentissage et de questionnement expérientiel dans le présent cours.

L'apprentissage expérientiel et le questionnement critique permettront d'enrichir et de perfectionner le jugement professionnel, les connaissances, les compétences, l'efficacité et les pratiques pédagogiques des participants.

Les ressources de l'Ordre sur les normes de la profession facilitent l'apprentissage expérientiel au moyen de divers processus de questionnement professionnel. Vous pouvez consulter ces ressources sur le site web de l'Ordre à oeeo.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation.

8. Mesure et évaluation des participants

Au début du cours, les participantes et participants collaborent, avec les instrutrices et instructeurs du cours, à l'élaboration des questions et des expériences d'apprentissage ainsi que des méthodes de mesure et d'évaluation qui seront utilisées. Les instructeurs communiqueront régulièrement avec les participants, tout au long du cours, pour leur transmettre des observations significatives sur leur rendement.

L'évaluation des participants suit une approche équilibrée comprenant la combinaison d'une évaluation personnelle, mutuelle et par les pairs (instructeur et participant), ainsi qu'une évaluation par l'instructeur. Les stratégies de mesure et d'évaluation reflètent des pratiques efficaces et collaboratives basées sur le questionnement. On a recours à diverses approches pour permettre aux participants de démontrer leur apprentissage lié aux questionnements dans le cours. Des possibilités de mesures et d'évaluations formatives et sommatives font également partie du cours.

Il importe pour les participants inscrits à un cours menant à une qualification additionnelle de pouvoir effectuer des recherches pertinentes et utiles. Les travaux, les artéfacts et les projets lui permettent de relier la théorie et la pratique. Les travaux doivent également permettre aux pédagogues de faire des choix et d'effectuer des recherches personnelles dans un cadre souple.

Les processus d'apprentissage facilitent une exploration approfondie des concepts et questionnements. Ces processus se déroulent tout au long du cours et reflètent la pensée critique et la réflexion des participants au fur et à mesure qu'ils acquièrent des connaissances et développent des compétences.

Les pratiques d'évaluation favoriseront également un questionnement critique plus approfondi grâce aux divers processus employés durant le

cours. Ces processus d'évaluation basés sur le questionnaire donnent l'occasion aux participants d'illustrer leur niveau de connaissances professionnelles et pédagogiques, de compétences, de pratiques éthiques et de leadership en enseignement.

On recommande aussi d'inclure une expérience culminante. Cette synthèse de l'expérience reflétera les connaissances approfondies et la compréhension qui découlent du présent cours. Elle comprendra également les réflexions critiques du participant et une analyse de son apprentissage sur une certaine période.

Les processus suivants visent à orienter les pratiques d'évaluation dans le cadre du présent cours; en outre, ils reflètent l'apprentissage expérientiel et les pédagogies critiques. Cette liste n'est pas exhaustive.

Processus d'évaluation

- a) **Leadership pédagogique :**
Co-crée, concevoir et évaluer de façon critique des occasions d'apprentissage culturellement inclusives qui incorporent la voix et le point de vue, les forces, les intérêts et les besoins des participantes et participants. Les occasions d'apprentissage tiendront compte de diverses technologies et ressources et refléteront le curriculum du ministère de l'Éducation.
- b) **Documentation pédagogique :**
Rassembler des notes concrètes (p. ex., notes manuscrites, photos, vidéos, enregistrements audio, artefacts, dossiers sur l'apprentissage) afin de permettre aux pédagogues, aux familles, aux personnes chargées de la garde des enfants, aux tutrices et tuteurs ainsi qu'aux apprenants de réfléchir au processus d'apprentissage, d'en discuter et de l'interpréter.
- c) **Réflexion critique :** Analyser de façon critique les enjeux en éducation qui se rapportent au présent cours au moyen de recherches spécialisées utilisant divers supports (p. ex., narrations, documentation manuscrite, images ou graphiques).
- d) **Recherche-action critique :** Participer à de la recherche-action individuelle ou collaborative fondée sur l'exploration critique de diverses approches de la recherche-action.
- e) **Étude de cas :** Réfléchir de façon critique et se renseigner sur la pratique professionnelle par la rédaction ou la discussion de cas.
- f) **Plan de transition :** Réfléchir de façon critique au plan de transition d'un apprenant, l'analyser et formuler des recommandations pour l'améliorer.

- g) **Analyse narrative** : Analyser de façon collaborative et critique des narrations sur l'enseignement et l'apprentissage sous divers angles (p. ex., identité professionnelle, efficacité professionnelle, leadership éthique, pédagogies critiques) au moyen de procédés narratifs, comme la rédaction ou la discussion sur des récits.
- h) **Portfolio pédagogique** : Monter un portfolio professionnel qui analyse de façon critique les philosophies de l'enseignement et de l'apprentissage, les suppositions ainsi que les pratiques et les pédagogies conçues pour créer des milieux d'apprentissage éthiques et fondés sur des principes démocratiques.
- i) **Expérience d'apprentissage novatrice** : Concevoir et faciliter une expérience d'apprentissage engageante et novatrice qui reflète la différenciation pédagogique, la conception universelle et la démarche par étapes.
- j) **Plan de partenariat** : Concevoir un plan exhaustif visant à établir des partenariats collaboratifs entre les apprenants, les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs ainsi que l'école et les communautés environnantes dans le but de faciliter l'apprentissage, l'épanouissement et le bien-être.
- k) **Élaboration d'un P.E.I.** : Élaborer un P.E.I. en collaboration avec les familles, les personnes chargées de la garde des enfants, les tutrices et tuteurs, les apprenants et l'équipe-école.
- l) **Narration visuelle** : Créer une narration visuelle (p. ex., récit numérique) à l'appui de l'identité professionnelle collective de la profession enseignante, laquelle fait progresser les connaissances professionnelles et la pédagogie.

Annexe 1

Normes de déontologie de la profession enseignante

Les normes de déontologie de la profession enseignante fournissent une vue d'ensemble de la pratique professionnelle. L'engagement envers les élèves et leur apprentissage occupe une place fondamentale dans une profession enseignante solide et efficace. Conscients que leur position privilégiée leur confère la confiance des autres, les membres de l'Ordre des enseignantes et enseignants de l'Ontario assument ouvertement leurs responsabilités envers les élèves, les parents, les tutrices et tuteurs, les collègues, les partenaires en éducation et autres professionnels ainsi que le public. Ils prennent aussi leurs responsabilités en ce qui concerne l'environnement.

Raisons d'être des normes de déontologie de la profession :

- inspirer aux membres la fierté de la profession enseignante et faire en sorte qu'ils soient dignes et qu'ils respectent ces valeurs
- reconnaître l'engagement et les responsabilités éthiques inhérentes à la profession enseignante
- conduire les membres à agir et à prendre des décisions de manière éthique
- promouvoir la confiance du public vis-à-vis de la profession enseignante.

Normes de déontologie de la profession enseignante :

Empathie

Le concept d'*empathie* comprend la compassion, l'acceptation, l'intérêt et le discernement nécessaires à l'épanouissement des élèves. Dans l'exercice de leur profession, les membres expriment leur engagement envers le bien-être et l'apprentissage des élèves par l'influence positive, le discernement professionnel et le souci de l'autre.

Confiance

Le concept de *confiance* incarne l'objectivité, l'ouverture d'esprit et l'honnêteté. Les relations professionnelles des membres avec les élèves, les collègues, les parents, les tutrices et tuteurs ainsi que le public reposent sur la confiance.

Respect

La confiance et l'objectivité sont intrinsèques au concept de *respect*. Les membres honorent la dignité humaine, le bien-être affectif et le développement cognitif. La façon dont ils exercent leur profession reflète le respect des valeurs spirituelles et culturelles, de la justice sociale, de la confidentialité, de la liberté, de la démocratie et de l'environnement.

Intégrité

Le concept d'*intégrité* comprend l'honnêteté, la fiabilité et la conduite morale. Une réflexion continue aide les membres à agir avec intégrité dans toutes leurs activités et leurs responsabilités professionnelles.

Normes d'exercice de la profession enseignante

Les normes d'exercice de la profession enseignante fournissent un cadre pour décrire les connaissances, les compétences et les valeurs propres à la profession enseignante en Ontario. Elles expriment les objectifs et les aspirations de la profession, tout en communiquant une vision commune du professionnalisme qui oriente les pratiques quotidiennes des membres.

Raisons d'être des normes d'exercice de la profession :

- exposer une vision collective de la profession enseignante
- discerner les valeurs, les connaissances et les compétences propres à la profession enseignante
- orienter le jugement professionnel et les actions des membres
- promouvoir un langage commun pour favoriser une compréhension de ce que signifie être membre de la profession enseignante.

Normes d'exercice de la profession enseignante :

Engagement envers les élèves et leur apprentissage

Les membres se soucient de leurs élèves et font preuve d'engagement envers eux. Ils les traitent équitablement et respectueusement et sont sensibles aux facteurs qui influencent l'apprentissage de chaque élève. Les membres encouragent les élèves à devenir des citoyennes et citoyens actifs de la société canadienne.

Connaissances professionnelles

Les membres de l'Ordre visent à tenir à jour leurs connaissances professionnelles et saisissent les liens qui existent entre ces connaissances et l'exercice de leur profession. Ils comprennent les enjeux liés au développement des élèves, aux théories de l'apprentissage, à la pédagogie, aux programmes-cadres, à l'éthique, à la recherche en éducation, ainsi qu'aux politiques et aux lois pertinentes. Les membres y réfléchissent et en tiennent compte dans leurs décisions.

Pratique professionnelle

Les membres de l'Ordre s'appuient sur leurs connaissances et expériences professionnelles pour diriger les élèves dans leur apprentissage. Ils ont recours à la pédagogie, aux méthodes d'évaluation, à des

ressources et à la technologie pour planifier leurs cours et répondre aux besoins particuliers des élèves et des communautés d'apprentissage. Les membres peaufinent leur pratique professionnelle et cherchent constamment à l'améliorer par le questionnement, le dialogue et la réflexion.

Leadership dans les communautés d'apprentissage

Les membres encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent. Ils reconnaissent la part de responsabilité qui leur incombe et assument le rôle de leader afin de favoriser la réussite des élèves. Les membres respectent les normes de déontologie au sein de ces communautés d'apprentissage et les mettent en pratique.

Perfectionnement professionnel continu

Les membres savent que le perfectionnement professionnel continu fait partie intégrante d'une pratique efficace et influence l'apprentissage des élèves. Les connaissances, l'expérience, les recherches et la collaboration nourrissent la pratique professionnelle et pavent la voie de l'apprentissage autonome.

Annexe 2

Ressources fondées sur les normes de l'Ordre

Les ressources suivantes fondées sur les normes facilitent l'apprentissage par le questionnement professionnel. Elles sont disponibles sur le site web de l'Ordre à oeeo.ca.

ALLARD, C.C., Goldblatt, P.F., Kemball, J.I., Kendrick, S.A., Millen, K.J., et Smith, D. «Becoming a reflective community of practice», *Reflective Practice*, vol. 8, n° 3, 2007, p. 299-314.

CHERUBINI, L., Kitchen, J., Goldblatt, P., et Smith, D. «Broadening landscapes and affirming professional capacity: A metacognitive approach to teacher induction». *The Professional Educator*, vol. 35, n° 1, 2011, p. 1-15.

CHERUBINI, L., Smith, D., Goldblatt, P.F., Engemann, J., et Kitchen, J. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2008.

CIUFFETELLI PARKER, D., Smith, D., et Goldblatt, P. «Teacher education partnerships: Integration of case studies within an initial teacher education program», *Brock Education*, vol. 18, n° 2, 2009, p. 96-113.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. «Illuminating and facilitating professional knowledge through casework», *European Journal of Teacher Education*, vol. 27, n° 3, p. 334-354.

GOLDBLATT, P.F., et Smith, D. (s. la dir.). *Cases for teacher development: Preparing for the classroom*. Thousand Oaks, CA, Sage Publications, Inc., 2005.

KILLORAN, I., Zaretsky, H., Jordan, A., Smith, D., Allard, C., et Moloney, J. «Supporting teachers to work with children with exceptionalities», *Canadian Journal of Education*, vol. 36, n° 1, 2013, p. 240-270.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Mise en pratique des normes par la recherche professionnelle* [trousse de ressources], Toronto, 2003.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes de déontologie de la profession enseignante* [affiche], à www.oct.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation?sc_lang=fr-ca, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Normes d'exercice de la profession enseignante* [affiche], à www.oct.ca/resources/categories/professional-standards-and-designation?sc_lang=fr-ca, Toronto, 2006.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Vivre les normes au quotidien* [trousse de ressources], Toronto, 2008.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Apprendre à partir de l'expérience : Appuyer les pédagogues débutants et les mentors* [trousse de ressources], Toronto, 2009.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Outil de perfectionnement professionnel axé sur l'autoréflexion*, Toronto, 2010.

ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Les voix de la sagesse : Apprendre des aînés* [DVD], Toronto, 2010.

- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO et Ordre des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. *Explorer la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer la déontologie dans les relations professionnelles*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Dimensions éthiques de la pratique professionnelle*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Gardiens du savoir – Guide de discussion*, Toronto, 2014.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester son empathie pour les enfants anishinaabe* [vidéo], à www.youtube.com/watch?v=edbR-KnCwv8, Toronto, 2015.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [vidéo], à www.youtube.com/watch?v=XPM8WEPJU9Q, Toronto, 2015.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Fondements de l'exercice professionnel*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Cadre de formation de la profession enseignante*, Toronto, 2016.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *L'éthique est un geste : manifester sa solidarité avec Haïti* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes de déontologie de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [guide de discussion], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les normes d'exercice de la profession enseignante par l'art anishinaabe* [affiches], Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Consolider la vision : Discours critique sur les normes de déontologie de la profession enseignante*, Toronto, 2017.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Explorer les pratiques de leadership par les études de cas*, Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Image du pédagogue* [affiche], Toronto, 2018.
- ORDRE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO. *Image de l'apprenant* [affiche], Toronto, 2018.
- SMITH, D. «Developing leaders using case inquiry», *Scholar-Practitioner Quarterly*, vol. 4, n° 2, 2010, p. 105-123.

- SMITH, D. «Supporting new teacher development using narrative based professional learning», *Reflective Practice*, vol. 13, n° 1, 2012, p. 149-165.
- SMITH, D. «Teaching and learning through e-learning: A new additional qualification course for the teaching profession». Barbour, M. (s. la dir.). *State of the nation: K-12 online learning in Canada*. Open School BC, Victoria (Colombie-Britannique), 2012.
- SMITH, D. «A dialogic construction of ethical standards for the teaching profession», *Issues in Teacher Education*, 2013, p. 49-62.
- SMITH, D. «The power of collective narratives to inform public policy: Re-conceptualizing a Principal's Qualification Program», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 16, n° 3, 2013, p. 349-366.
- SMITH, D. «Fostering collective ethical capacity with the teaching profession», *Journal of Academic Ethics*, vol. 12, n° 4, 2014, p. 271-286.
- SMITH, D. «Exploring inter-professional collaboration and ethical practice: A story of emancipatory professional learning», *Reflective Practice: International and Multidisciplinary Perspectives*, vol. 16, n° 5, 2015, p. 652-676. DOI : 10.1080/14623943.2015.1071246.
- SMITH, D. «Exploring leadership development with supervisory officers through case inquiry», *Reflective Practice*, vol. 16, n° 4, 2015, p. 559-574.
- SMITH, D. «Pedagogies for teacher education policy development in Canada: Democratic dialogue in international teacher education: Promising pedagogies, Part C», *Advances in Research on Teaching*, 22C, Emerald Group Publishing Limited, 2015, p. 253-279. DOI : 10.1108/S1479-368720150000022012.
- SMITH, D., Allard, C., Flett, J., Debassige, D., Maracle, B., Freeman, K., et Roy, S. (sous presse). *Nourishing the teaching spirit: Collaborative development of indigenous teacher education additional qualification course guidelines*.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Guide de ressources pédagogiques*, Toronto, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 2006.
- SMITH, D., et Goldblatt, P.F. (s. la dir.). *Exploring leadership and ethical practice through professional inquiry*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009.
- SMITH, D., Kelly, D., et Allard, C. «Dialogic spaces: A critical policy development perspective of educational leadership qualifications», *International Journal of Leadership in Education*, vol. 20, n° 4, p. 393-415. DOI: 10.1080/13603124.2015.1116608.
- SMITH, D., et Qua-Hansen, J. «Democratic dialogue as a process to inform public policy: Re-conceptualizing a supervisory officer's qualification program», *International Journal of Education Policy and Leadership*, vol. 10, n° 1, 2015, p. 1-32.